

SE-UNSA MARNE

BP 30149

51055 REIMS CEDEX

Reims le 2 octobre 2019

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Je tiens à vous faire remonter les points d'inquiétude que nous avons au sujet des conditions de travail des directrices et directeurs d'école.

Plus que les autres années, ces derniers nous ont témoigné « avoir déjà la tête sous l'eau » par la charge de travail qu'ils ont.

Plusieurs dossiers nouveaux, ont alourdi cette charge de travail de rentrée avec des dates butoir proches.

Le PPMS: date butoir 11 octobre (jour des élections de parents d'élèves) Ce dossier était constitué précédemment en une feuille de synthèse recto verso. Il est maintenant de plus de 20 pages et se présente « à tiroirs ». Il faut joindre de nombreux documents, photos, plans (qu'il faut constituer soi-même), listes, emplois du temps, occupation de salles diverses et variées. Il faut donc passer du temps à récolter ou concevoir les documents. Plus il y a de classes, et plus cela se complexifie. Pour le 11 octobre, il faut donc élaborer l'exercice d'évacuation, le faire, remplir le dossier PPMS avec les documents joints et le renvoyer sur SICRISE.

Apparemment, les années précédentes, cela devait se faire en novembre. Est-il possible d'accorder un délai aux collègues ? Pourquoi est-ce complexifié cette année ?

- Maternelle et obligation scolaire des 3 ans: les directrices.teurs nous indiquent passer beaucoup de temps à « courir » derrière les signatures des parents pour le contrat d'aménagement de la scolarisation. Ce lien avec les familles prend du temps. Les directrices et directeurs demandent qu'on leur fasse confiance, ils vont évidemment amener les familles les plus réticentes à l'assiduité scolaire, après-midi compris. Il suffirait peut-être de demander des remontées plus tard dans l'année et laisser s'installer les choses, avec de la souplesse. 97% des enfants de 3 ans étaient déjà scolarisés avec de la souplesse et un rythme le plus souvent adapté à leur âge. Les remontées d'information devraient aussi s'adapter au contexte de l'école maternelle.
- Inclusion: toutes les semaines, il faut remplir un google form pour enquête sur les rencontres avec les parents dont l'enfant a une notification MDPH avec AESH recruté ou pas encore. Les rencontres formalisées quadri-partites où le directeur est aussi dans la boucle (directeur/enseignant/ famille/ AESH) sont nouvelles et ont aussi une date butoir, avant les vacances d'automne. Même si évidemment, le lien avec les familles est naturel, la formalisation et la date butoir, plus les enquêtes s'ajoutent à ce qui se fait usuellement à la rentrée.

Je n'ai parlé que des dossiers nouveaux, mais le reste est toujours là : mise en place informatique (parfois difficile) des remontées d'évaluations CP et CE1, exercice d'incendie à faire le premier mois, concertations et RV divers avec les familles, les enseignants, actualisation des dossiers individuels et fiches de renseignements dans Onde (en relation avec le LSU), préparation des orientations Segpa, premières équipes éducatives urgentes, les habituels projets pédagogiques à lancer ... tout ceci majoritairement avec une charge de classe et sans secrétariat (qui permettrait d'alléger les tâches chronophages et basiques). Le temps pour l'animation de l'équipe pédagogique est souvent peau de chagrin.

Les directrices et directeurs sont en demande de temps, de confiance et de secrétariat administratif. Dans la Marne, nous avons la chance d'avoir un espace d'échange avec le comité de suivi des directeurs d'école, il est dommage de constater que le travail est balayé cette année avec ces dispositions nouvelles. J'insiste encore pour vous dire que les témoignages que nous recevons cette année sont inquiétants, ils oscillent entre abattement et crise de nerf. Une directrice m'a confié avoir travaillé tous ses mercredis entiers depuis septembre sans avoir terminé toutes les tâches qu'elle devait faire.

Vous adressant mes bien respectueuses salutations,

Aline GEERAERTS Secrétaire départementale 06 14 25 31 19